

AVOCATS

INSCRIPTIONS AVANT LE 11 NOVEMBRE 2015

LES CONCOURS
DE PLAIDOIRIES
POUR LES DROITS DE L'HOMME

Les nombreuses personnalités qui ont accepté de présider le jury :

Boutros Boutros-Ghali en 2002, Abdou Diouf en 2005, Barbara Hendricks en 2006, Edwy Plenel en 2009, Stéphane Hessel en 2010, Jorge Sempérn en 2011, Abderrazak Kilani en 2012, Christiane Féral-Schuhl en 2013, Christiane Taubira en 2014 et Rémy Ourdan en 2015.

EXTRAITS DU RÉGLEMENT

Art. 1 : Le concours est ouvert à tous les avocats inscrits à un barreau, quels que soient leur nationalité, leur langue et leur âge.

Art 4 : Le candidat doit rédiger une plaidoirie relative à un cas avéré et individuel de violation des droits de l'homme, tiré de l'actualité récente et dont il doit justifier.

Art. 5 : La plaidoirie doit compter 5 pages dactylographiées. Elle ne dépassera pas 10 200 signes (espaces compris) ou 1 700 mots. À l'oral, elle doit être prononcée en 15 minutes maximum.

Art. 9 : Les plaidoiries écrites en langues étrangères sont traduites en français. Les frais de traduction sont à la charge du Mémorial de Caen.

Art 16 : Les candidats sont jugés sur le sujet (cas individuel et réel), la solidité de l'argumentaire, la force de conviction, le talent oratoire et le respect du temps de parole.

Art. 19 : L'organisation ainsi que les frais de déplacement et de séjour des finalistes sont à la charge du Mémorial de Caen (transport, repas et 3 nuits d'hôtel à Caen, pour le candidat finaliste).

RENSEIGNEMENTS

www.memorial-plaidoiries.fr

CONTACT

avocats@memorial-plaidoiries.fr



RETRANSMIS EN DIRECT SUR

www.memorial-plaidoiries.fr

Esplanade Général Eisenhower - CS 55026 - 14050 Caen Cedex 4



CAEN-NORMANDIE
Mémorial
CITÉ DE L'HISTOIRE POUR LA PAIX

LES CONCOURS DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME

AVOCATS VENEZ DÉFENDRE LES DROITS DE L'HOMME

INSCRIPTIONS AVANT LE 11 NOVEMBRE 2015
FINALE DIMANCHE 31 JANVIER 2016

avocats@memorial-plaidoiries.fr

www.memorial-plaidoiries.fr

AVOCATS

INSCRIPTIONS AVANT LE 11 NOVEMBRE 2015

LES CONCOURS
DE PLAIDOIRIES
POUR LES DROITS DE L'HOMME

UNE TRIBUNE POUR LES DROITS DE L'HOMME

Le respect des droits de l'homme
reste préoccupant dans de nombreux pays.

Informar l'opinion publique sur les violations des
droits humains dans le monde, porter à sa connaissance
des causes peu connues, donner la parole aux défenseurs
des droits de l'homme sont, depuis 26 ans, les enjeux du
Concours International de Plaidoiries.

**Vous souhaitez dénoncer
un cas d'atteinte aux droits de l'homme ?
Inscrivez-vous au Concours de Plaidoiries !**

Les partenaires du concours :

Le Conseil National des Barreaux, la Conférence des Bâtonniers de France et
d'Outre-mer, le Barreau de Caen, le Barreau de Paris, l'Union Internationale des
Avocats et la Fédération Nationale des unions des Jeunes Avocats soutiennent la
promotion du concours au sein des différents barreaux dans lesquels ils exercent
leur profession.



CALENDRIER DU CONCOURS

11 novembre 2015

DATE LIMITE D'ENVOI DE VOTRE PLAIDOIRIE

**L'inscription au concours doit obligatoirement
se composer des 3 éléments ci-dessous :**

1. Texte complet de la plaidoirie dans le
format indiqué à l'article 5 du règlement
2. Justificatif d'inscription à un barreau
3. Éléments de preuves justifiant que
la cause plaidée est un cas avéré

Mi-décembre 2015

SÉLECTION DES 10 AVOCATS FINALISTES

31 janvier 2016

FINALE DU CONCOURS AU MÉMORIAL DE CAEN

LES PRIX

TROIS PRIX, OFFERTS PAR LES ORGANISATEURS ET LES PARTENAIRES DU
CONCOURS, RÉCOMPENSENT LES CAUSES LES MIEUX DÉFENDUES :

Le Prix de la Ville et du Mémorial de Caen : **8 000 €**

Le Prix du Barreau de Caen : **4 000 €**

Le Prix du public : **4 000 €**

www.memorial-plaidoiries.fr

CAEN-NORMANDIE
Memorial
CITÉ DE L'HISTOIRE POUR LA PAIX